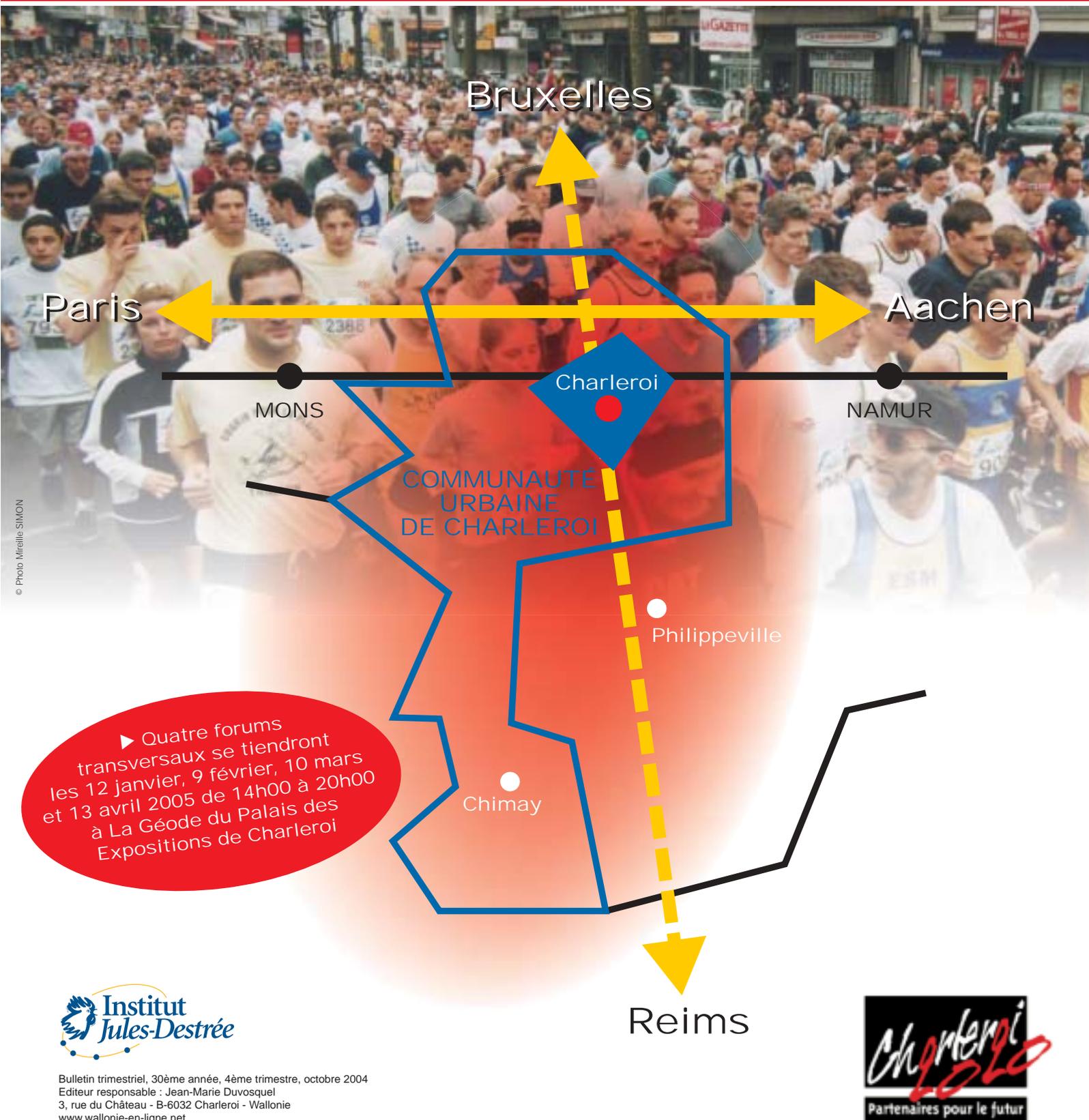


Feuillet de la Wallonie

Charleroi 2020 Partenaires pour le futur



© Photo Mireille SIMON

► Quatre forums transversaux se tiendront les 12 janvier, 9 février, 10 mars et 13 avril 2005 de 14h00 à 20h00 à La Géode du Palais des Expositions de Charleroi

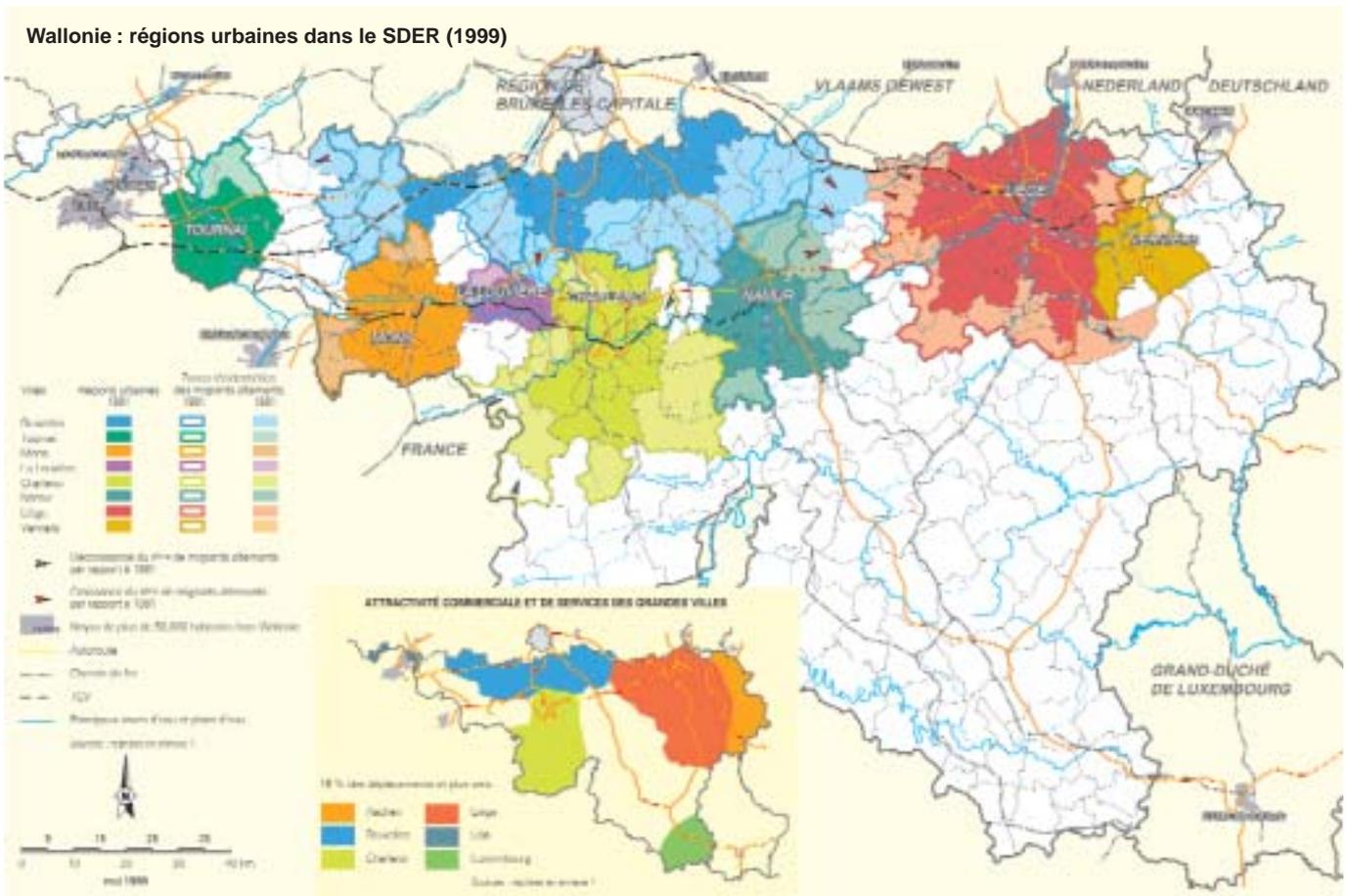


Bulletin trimestriel, 30ème année, 4ème trimestre, octobre 2004
Editeur responsable : Jean-Marie Duvosquel
3, rue du Château - B-6032 Charleroi - Wallonie
www.wallonie-en-ligne.net



Charleroi 2020

Partenaires pour le futur



Construire un futur désiré pour Charleroi

L'ambition affichée par *Charleroi 2020* est de permettre à tous les habitants de contribuer à construire une vision du développement de leur territoire et à concevoir la stratégie collective pour atteindre cet avenir désiré. Il s'agit donc d'une mobilisation générale des forces vives pour définir ce que Charleroi et sa Communauté urbaine voudront être demain et pour mettre en œuvre les conditions d'un bien-être collectif à l'horizon 2020.

En effet, les raisons sont nombreuses pour lesquelles il est nécessaire de remettre sur le métier le *Projet de Ville de Charleroi* (1991) auquel a succédé la *Charte urbaine de Charleroi Métropole 21* (1994) conçus par les forces vives carolorégiennes, à l'initiative de Jean-Claude Van Cauwenberghe. Les élargissements de l'Europe, passés et à venir, les changements dans les prochains fonds structurels européens, le développement de la Communauté urbaine, le renouvellement du Contrat d'Avenir pour la Wallonie, le désenclavement du Pays de Charleroi par le sud, constituent autant de défis dont il faut anticiper les bienfaits mais aussi les risques.

C'est ainsi que, à Charleroi, comme ailleurs, nous sommes aujourd'hui confrontés à de nouveaux acteurs, à de nouveaux espaces, à de nouveaux enjeux. Demain, il faudra être capable de saisir de nouvelles opportunités, d'échapper à de nouvelles menaces, de rencontrer de nouvelles attentes. Pour faire face, Charleroi aura à se chercher de nouveaux alliés.

Deux ans pour mener à bien deux phases de travail

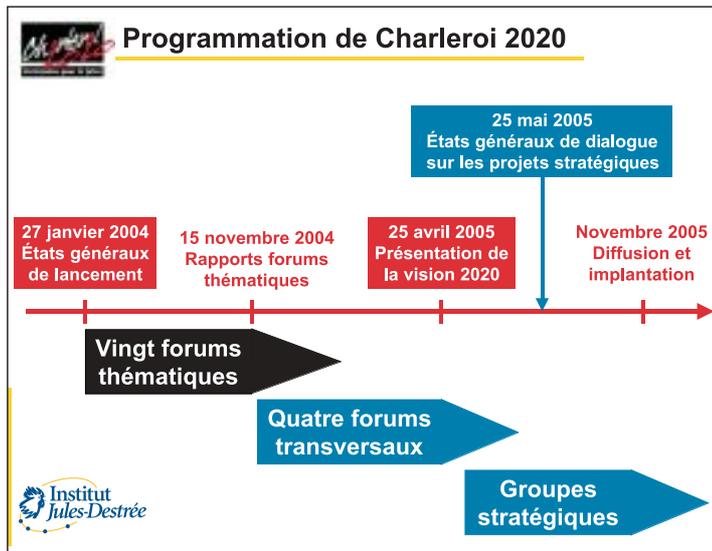
Le processus entamé dès janvier 2004, lors des états généraux tenus à l'Hôtel de Ville de Charleroi, a été complété pour comprendre cinq étapes : les trois premières étapes relèvent de la prospective – notre capacité de nous projeter dans le futur –, les deux dernières de la stratégie.



Phase prospective

Depuis février 2004, vingt forums thématiques ont été lancés. Destinés à actualiser les travaux du Projet de Ville et de la Charte urbaine, ils abordent des thèmes aussi divers que l'aménagement de l'espace urbain, la mobilité, l'emploi, la culture, la société de l'information, etc. Près de huit cents personnes participent à cette réflexion citoyenne au sein des vingt groupes. Les débats y sont organisés par un président et un secrétaire. Chaque forum fournit un rapport relatif à sa thématique qui comporte des éléments de diagnostic prospectif ainsi que des pistes thématiques de réflexion et d'action pour 2020.

A partir du diagnostic partagé et des rapports thématiques, quatre enjeux transversaux seront identifiés par le Comité de pilotage de *Charleroi 2020* présidé par le Bourgmestre de Charleroi et composé des présidents ainsi que des secrétaires des forums. Ces quatre enjeux feront l'objet de quatre forums transversaux qui se tiendront de janvier à avril 2005. Toutes les personnes actives dans la première phase ainsi que d'autres qui voudraient rejoindre la démarche seront invitées à participer. Ces réflexions transversales permettront de définir une vision commune et des finalités pour Charleroi à l'horizon 2020. Cette vision 2020 sera présentée fin avril 2005, clôturant ainsi la phase prospective de la démarche et ouvrant la phase stratégique.



Phase stratégique

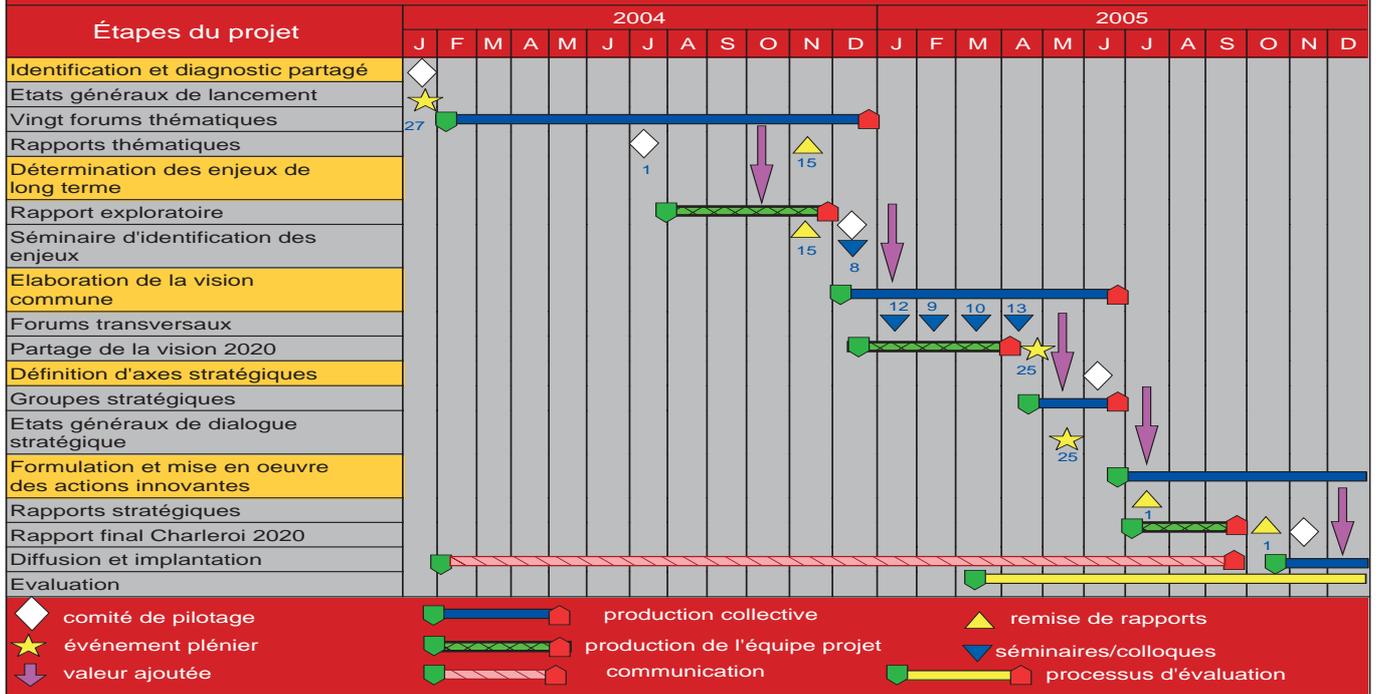
Des groupes de travail se réuniront durant le mois de mai 2005 pour définir les axes stratégiques qui doivent permettre d'atteindre la vision 2020 et ses finalités. Après un premier temps de réflexion de ces groupes, des états généraux de dialogue du projet stratégique seront réunis fin mai 2005. Ils rassembleront des décideurs politiques, économiques, sociaux et culturels des différents niveaux de gouvernance avec lesquels Charleroi et sa Communauté urbaine auront à dialoguer pour assurer leur développement : le niveau hennuyer, le niveau régional wallon, le niveau de la Communauté Wallonie - Bruxelles, ainsi que ceux de la Belgique fédérale et de l'Europe. Il sera demandé à ces parties prenantes dans l'avenir de la Communauté urbaine de Charleroi de réagir aux premières propositions issues des groupes stratégiques. Après ces états généraux, les groupes stratégiques pourront ajuster les axes stratégiques de développement de Charleroi puis formuler, hiérarchiser et concevoir la mise en œuvre des actions innovantes permettant d'aboutir à la réalisation de la vision.

Le rapport final sera présenté en octobre 2005 puis diffusé dans les mois suivants.





Calendrier de développement de Charleroi 2020



Des finalités ambitieuses, des intérêts communs

Lors du lancement de la démarche, le 27 janvier 2004, le Bourgmestre de Charleroi, Jacques Van Gompel a précisé avec force les quatre axes qui constituent les finalités de l'exercice de prospective *Charleroi 2020* :

- faire progresser Charleroi (renforcer son attractivité et la conforter dans son rôle de métropole wallonne);

- apporter un supplément de bien-être à ceux qui y vivent – qu'ils soient individus, entreprises, associations, – et prendre en compte leurs nouvelles attentes;
- ouvrir l'espace (Communauté urbaine, Province de Hainaut, Wallonie, Europe élargie);
- placer Charleroi de façon résolue dans la perspective du développement durable.

Formulaire d'inscription

Formulaire à renvoyer au Secrétariat permanent du projet Charleroi 2020
Cellule de Développement stratégique, maison communale annexe, 1, Place Kennedy – 6030 Charleroi

Téléphone : 071/86.56.02 ou 071/86.55.46 – Télécopie : 071/86.55.63
Mél : contact@charleroi-2020.be – www.charleroi-2020.be

Nom Prénom

Profession Institution / Entreprise

Adresse

.....

Téléphone Télécopie

Messagerie électronique

Je souhaite être tenu(e) au courant de la suite de la démarche Charleroi 2020

Date Signature



Avec l'appui de la présidence
du Gouvernement wallon

